



# Collectif Accueil Migrants du Pays Mornantais

Avril 2019

## Lettre d'Informations N° 3

À l'initiative de l'association Secol (Solidarité Ecologie Citoyenneté Ouest Lyonnais) et de VEPM, de nombreux collectifs ou associations investis dans l'accueil des migrants dans l'Ouest lyonnais se sont retrouvés le 9 décembre 2018 à Vaugneray, pour une journée de rencontres et d'échanges.

Pour la plupart de création récente, majoritairement dans les deux dernières années, ces collectifs présentent un certain nombre de points communs que les entretiens menés avec eux lors de cette journée ont permis de faire apparaître :

- *des valeurs communes*, mais tous gardent une certaine prudence avec ces termes qui reflètent des réalités parfois différentes, articulant plus ou moins étroitement solidarité et citoyenneté;

- *peu de membres actifs*, mais des adhérents et sympathisants en nombre conséquent parfois;

- en association déclarée ou non, *tous vivent de dons individuels*. Certains collectifs envisagent à présent une évolution vers d'autres sources de financement.

### **Les collectifs rencontrés ont pourtant des histoires bien différentes :**

- *l'élément déclencheur* d'abord a été pour l'un le besoin immédiat de logement pour une famille, pour d'autres un logement disponible à mettre à disposition d'une famille migrante, de fortes convictions sociétales à vivre plus concrètement, ou des réactions à des discours extrémistes et velléités identitaires sur la commune;

- *des partenariats divers* ont parfois été menés avec des régies immobilières, des associations, des commerçants ou exploitants agricoles, le logement et l'alimentation constituant l'essentiel des préoccupations;

- *l'information aux adhérents* est diversement appréhendée par les collectifs et reste encore pour la plupart une question à approfondir.

- enfin certains collectifs font actuellement *le choix de se transformer en association*.

### **Et maintenant ?**

Une double demande s'est exprimée lors de cette journée :

- aller plus loin, engager une démarche plus structurée d'échanges et de partages entre collectifs ou associations d'une part, en élargissant à d'autres territoires,

- inciter les responsables politiques (nationaux et locaux) et les pouvoirs publics à relayer les efforts des collectifs et assumer leurs responsabilités dans l'accueil et l'insertion des migrants.

Il nous a semblé que ce dernier point différenciait plus nettement les collectifs et les personnes, certains se situant essentiellement dans la dimension *solidarité*, y compris dans une approche compassionnelle et individuelle, d'autres considérant que l'action envers l'accueil des migrants est d'abord une question de *citoyenneté*.

Pour plus de renseignements : [www.vepm.net/accueil-migrants](http://www.vepm.net/accueil-migrants)  
Pour prendre contact : [collectifaccueilmigrants@gmail.com](mailto:collectifaccueilmigrants@gmail.com)



**Rejoignez-nous !!**

### **Sommaire**

1. Festival Solidarités de Vaugneray

2.- 3. - 4. Rencontres en marge du festival Secol - Collectif Accueil Provinces - Association Arthur - SOS Méditerranée

5. Un film, Terra Ferma

6. 7. Echos des tables rondes

8. Animations juillet-décembre 2018 - Débats au collectif

# Rencontres en marge du festival

De nombreuses associations et collectifs de l'Ouest lyonnais ont présenté leurs actions lors du Festival des solidarités à Vaugneray, le 9 décembre 2019, et nous avons eu l'occasion d'échanger avec les personnes présentes sur leurs stands. Quelques échos de ces rencontres.



**SECOL** (Solidarité Ecologie Citoyenneté dans l'Ouest Lyonnais) est une structure associative généraliste, voisine de VEPM (Vivre Ensemble en Pays Mornantais), créée en 2000 à l'initiative du parti des Verts, mais l'association a redémarré en 2013, les statuts ont alors été modifiés dans un souci d'indépendance, les questions écologiques traversant toutes les composantes de la société, sans un quelconque monopole d'un parti politique.

Le SECOL s'est engagé dans des actions de solidarité, nationale ou internationale, en s'associant, par exemple, à l'accueil des migrants dans le village de Saint-Genis les Ollieres, en participant à leur intégration, par le biais notamment du jardin partagé.

Une opération santé-solidarité avec la Grèce s'est développée depuis trois ans pour aider des établissements sociaux et des dispensaires grecs qui manquent de tout et font part de leurs besoins. L'association récupère du petit matériel médical, des sets opératoires, mais aussi des lits médicalisés, des fauteuils roulants, etc. qui sont ensuite envoyés en Grèce.

Le SECOL n'a pas une action directe envers l'accueil des migrants, mais de nombreux adhérents sont actifs dans d'autres associations communales ou nationales dans ce domaine.

L'objectif prioritaire est d'informer sur des problèmes éthiques, à travers des projections de films, conférences-débats, rencontres, avec la volonté de mettre en lien différentes structures ou personnes..

## Collectif Accueil Provinces

Le Collectif accueil Provinces, créé récemment, a d'abord été porté par trois autres associations locales :

- l'antenne-logement qui intervient sur les quatre communes de Francheville, Ste Foy, Tassin et Lyon 5ème,
- l'Association ESPOIR / Etre Solidaire des Personnes Oubliées et Isolées dans la Rue,
- et le comité de quartier de Provinces-Chavril.

*L'idée fondatrice* : «Prendre sa part», même modeste, dans l'accueil des personnes et familles migrantes ou en grande précarité et permettre aux citoyens de financer la location d'un logement, pour un accueil de passage.

Le projet s'est concrétisé très rapidement et l'association est à présent en mesure d'assurer une année de fonctionnement pour un premier logement. Ainsi 100 familles versant 10€/mois assurent une location. Huit mois après le démarrage, un deuxième logement a déjà pu être loué.

Les appartements sont des lieux d'intégration, l'objectif étant que les familles trouvent leur autonomie et un logement «type droit commun» au plus tôt.

*Les bénévoles du Collectif entourent également les familles pour leur vie au quotidien.*

Une association professionnelle spécialisée ALYNEA (Association Lyonnaise Nouvelle d'Ecoute et d'Accompagnement) assure la gestion du loyer et des charges, le suivi social de la famille et l'assiste dans la construction de son dossier administratif. L'aide des professionnels nous a semblé essentielle, même si nous avons également des référents bénévoles de l'association. C'est un montage à trois niveaux : l'association, la famille et Alynea qui joue pleinement son rôle d'accompagnement social. L'association n'ayant pas vocation à accueillir et accompagner des personnes sur plusieurs années, les premiers contrats sont de six mois.





L'association **arthur** a démarré en 2015 après des discussions d'un certain nombre d'habitants de la commune de Thurins, alors que les médias parlaient abondamment des mouvements migratoires, et de façon plus ou moins juste d'ailleurs.

La municipalité a ensuite permis et facilité les échanges avec des personnes réfugiées, avec d'autres associations locales, notamment l'association Saint-Genis pour tous, et avec le président de Forum réfugiés. Des informations claires et partagées sur les questions d'immigration, avec des chiffres, des analyses, des partages d'expériences qui ont permis ensuite de répondre à une demande : l'association Saint-Genis pour tous a demandé de l'aide pour une famille à la rue avec deux enfants. L'association arthur, créée en mars 2016, a alors eu l'opportunité de pouvoir les loger sur la commune.



L'association n'est pas liée à une structure, elle est composée de personnes engagées (dont certaines d'ailleurs au conseil municipal), et qui, à titre individuel se sentent concernées par la situation des migrants. le groupe de départ s'est peu à peu renforcé, avec une volonté d'avancer ; les choses sont allées assez vite pour accueillir et accompagner la famille dans les démarches administratives, les relations avec l'avocat, pour construire le dossier de demande auprès de la commission nationale du droit d'asile. Aujourd'hui la situation semble plus stable.

Dès ses débuts, l'association a voulu garder une certaine indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et de la municipalité, même si celle-ci est très ouverte et favorable. Pas de subvention, tout repose sur les adhésions, les dons et sur des bénéfices de quelques manifestations annuelles (brocante, concert).

Si, pour l'instant, l'association est en mesure d'assurer la location du logement d'une famille, un projet d'accueillir et d'accompagner une deuxième famille jusqu'à la régularisation, en s'adressant également aux personnes en situation de grande précarité, est en réflexion : l'association pourrait, par exemple, se charger des travaux de rénovation d'un appartement communal mis à disposition, en signant une convention pour plusieurs années et pouvoir ainsi loger une nouvelle famille.

### Parcours de migrants

Ils se nomment Archavir, Kiemba, Salah, Gada, Maria, Ana, Nuridje, Nedjar, Olkida,.... ils ont dix-sept ans, vingt, trente ans ou plus ....Ils viennent du Kosovo, du Soudan, d'Arménie, d'Albanie, de Syrie, de Palestine... Arrivés en France sans connaître le français, ils participent à l'atelier FLE du CADA de Givors.

Leurs premiers textes écrits à l'atelier : *Quand j'étais petit(e)...* rythment ce numéro.

# SOS MEDITERRANEE

**SOS MEDITERRANEE** est une association civile de sauvetage en haute mer, créée en 2015 dans un élan de la société civile européenne, mobilisée face à l'urgence humanitaire en Méditerranée. Ces quatre dernières années, 14 782 personnes ont été recensées par l'Organisation Internationale des Migrations comme s'étant noyées en Mer Méditerranée centrale.

Projet franco-allemand d'abord, le réseau s'agrandit vite avec l'arrivée d'une nouvelle association en Italie en 2016, puis d'une autre en Suisse en 2017. Alliant les compétences du monde maritime et de l'humanitaire, SOS MEDITERRANEE poursuit sa mission en mer et à terre, avec trois objectifs :

- sauver des vies en Méditerranée centrale,
- assurer la protection des rescapés jusqu'à leur arrivée dans un port sûr,
- témoigner.

## **Les activités de sauvetage et de protection des rescapés**

Depuis sa première mission en février 2016, l'Aquarius et les équipes de SOS MEDITERRANEE ont mené 241 opérations de sauvetage et porté secours à 29 523 personnes. Les activités de l'Aquarius ont été entravées de manière progressive depuis le printemps 2018, l'obligeant à rester à quai à plusieurs reprises, puis finalement face aux menaces de saisie à cesser ses activités. Le remplacement du bâtiment est en cours et SOS MEDITERRANEE prévoit un redémarrage rapide des activités de sauvetage en mer.

## **Les activités de témoignage**

Depuis sa création au printemps 2015, SOS MEDITERRANEE bénéficie d'une mobilisation constante et de plus en plus large de citoyens européens. En France, l'association est présente à terre à travers une équipe d'environ 400 bénévoles, répartis sur treize antennes sur le territoire.



Les actions de terrain conduites par les antennes permettent :

- de sensibiliser le grand public et les plus jeunes à la tragédie des naufrages à répétition en Méditerranée,
- d'obtenir le soutien de concitoyens français et d'élargir la notoriété et le rayonnement de l'association,
- de lever des fonds et de développer la visibilité auprès de nouveaux donateurs.

L'association est également soutenue par le monde culturel, intellectuel et sportif à travers un comité de soutien constitué d'une centaine de personnalités. En 2018 près d'une centaine de manifestations de tous types (débats, concerts, forums, ciné-débats, etc..) ont été organisées en France. Le volet *sensibilisation scolaire* est particulièrement actif dans toute la France où l'association dispose de l'agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public. En 2018, 21 732 élèves ont été sensibilisés.

## **L'antenne de Lyon**

Ouverte en novembre 2018, l'antenne de Lyon est aujourd'hui forte d'une cinquantaine de bénévoles. Elle a été présente dès décembre 2018 lors de deux forums, dont celui de Vaugneray. Les activités de sensibilisation scolaire ont commencé en janvier avec la formation des bénévoles, et des activités sont maintenant planifiées dans des lycées et à l'École des Sciences Politiques de Lyon.



## **Archavir :**

Quand j'étais petit, j'habitais à Erevan, la capitale de l'Arménie, avec mes parents et ma soeur. Mon père était serrurier et ma mère était médecin. L'usine où travaillait mon père était près de notre maison.

L'été toute la famille partait en vacances au bord de la Mer Noire, près de la ville de Batoumi en Géorgie.





## Un film, comme un coup de poing, *Terra Ferma*, du réalisateur italien Emanuele Crialese

Il y a d'abord la Méditerranée : âpre gagne-pain de pêcheurs qu'elle emporte parfois, simple aire de jeu de vacanciers insouciant, ultime issue de secours de migrants qu'elle charrie comme des fétus de paille.

Il y a aussi cette île minuscule au large des côtes siciliennes, si petite qu'elle n'est pas figurée sur le globe terrestre : c'est depuis toujours le berceau d'une population qui vit de la pêche, c'est devenu plus récemment un spot de tourisme low-coast, et enfin c'est maintenant le point de chute de migrants à bout de souffle, lorsqu'ils n'ont pas péri en mer.

Dans ce décor sublime, les hommes sont humiliés et exsangues : la pêche ne rapporte plus rien alors les insulaires s'entassent dans un garage pour louer leur maisonnette pendant l'été ou font les pitres sur leur bateau promenant les touristes. Les migrants interceptés attendent le ferry, un sac plastique à la main, sous l'étroite surveillance des carabinieri, pour un retour à la case départ où ils ont déjà vécu le pire.

Or ici règne depuis la nuit des temps une loi non écrite : on ne laisse pas sans secours un homme à la mer. Mais ce principe moral se heurte à une règle plus récente édictée par les pouvoirs publics, qui interdit de prendre des clandestins naufragés à bord.

Lorsque Filippo et son grand père recueillent une migrante enceinte et son fils, chaque protagoniste est confronté à ce dilemme : le vieil homme est guidé par la tradition de solidarité mais sa belle-fille craint pour le fragile équilibre de leur famille, alors que l'adolescent oscille avec l'impulsivité de son âge entre ces deux réactions. L'oncle, soucieux de son nouveau gagne-pain, privilégie le confort des vacanciers, tandis que ceux-ci passent de l'insouciance à la confrontation à l'insoutenable. Chacun doit aussi gérer sa peur de l'autre, de l'étranger.

Mais alors, la terre ferme ? Pour tous elle pourrait être le salut : le vieillard a besoin de se rendre « sur le continent » pour des examens médicaux, Filippo et sa mère pourraient y prendre un nouveau départ et la jeune migrante doit absolument rejoindre son mari à Turin.



Le film avait commencé par un plan des fonds marins barrés de filets, il se termine par une vue aérienne de la sublime et gigantesque Mare Nostrum, sur laquelle semble définitivement égaré le minuscule rafiote de Filippo, tentant de rallier cette inaccessible *Terra ferma* avec la famille de migrants.

Comme dans une tragédie antique, personne n'est totalement coupable ou totalement innocent. Tous sont ballotés par la volonté d'une puissance supérieure, et parfois sujets à la démesure. Tous passent de l'ignorance à la connaissance en traversant ensemble des événements violents et douloureux. Sous l'angle d'un microcosme, Emanuele Crialese nous montre bien la réalité universelle de la vie, mais le spectateur ne peut en sortir libéré tant il se sent prisonnier, lui aussi, sur cet îlot d'humanité.

### **Kiamba :**

Quand j'étais petite, j'habitais à Luanda, la capitale de l'Angola, avec mes parents et ma soeur.  
Mon père était mécanicien, ma mère était couturière. Je suis allée à l'école jusqu'en 6ème primaire. Après j'ai suivi des cours dans un centre pour apprendre la couture. Ma soeur a terminé ses études. On était calmes dans ma famille, sans problèmes. Je faisais beaucoup de promenades avec mon père.



# Echos des tables rondes



*Comment rendre compte  
de la richesse des échanges,  
de l'intensité des convictions et des engagements ?*



## **Emmanuel Contamin** *pédopsychiatre*

**Le syndrome post-traumatique** (SPT) est une pathologie très fréquente chez les migrants en raison de nombreuses violences vues, vécues, subies dans leur pays d'origine, durant leur voyage ou lors de leur arrivée.

Les souvenirs traumatiques sont enregistrés dans la mémoire différemment des autres souvenirs, et c'est pour cette raison qu'ils provoquent d'autres symptômes qui perturbent l'intégration : cauchemars, agoraphobie, irritabilité, flashes-backs d'images traumatiques qui conduisent à éviter au maximum toutes les situations susceptibles de réactiver ces émotions débordantes.

Les personnes sont dans un état de qui-vive permanent, parfois agoraphobes, dépressives, éprouvant parfois un sentiment de honte, le plus souvent unefatigue extrême, une baisse d'énergie pour investir toutes les démarches nécessaires pour s'intégrer.

Une thérapie, et plus particulièrement une thérapie de groupe, est indispensable, tout en rappelant qu'un impératif de sécurité de base (type soins de base, toit, repas etc.) s'impose avant la prise en charge sinon le trauma revient ou perdure.

La thérapie particulière expérimentée et reconnue n'utilise pas la parole, mais passe par des mouvements, notamment oculaires, parfois du dessin... et doit amener vers une auto-réassurance, base de tout travail ultérieur. Ceci afin notamment de pouvoir faire un récit cohérent de son histoire, récit nécessaire pour le dossier demandé par l'OFPPA.

## **Olivier Brachet** *fondateur de Forum-Réfugiés*

**L'accueil et l'accompagnement des migrants :  
une dimension économique  
réelle et convoitée**

Les appels d'offres, c'est aujourd'hui un véritable marché d'un milliard et demi d'euros, (500 millions d'euros il y a seulement dix ans), et de 10, voire 12 milliards d'euros en Allemagne.



Aujourd'hui les appels d'offres mettent en action de grands opérateurs, et l'essentiel du système va échapper au monde associatif, comme c'est déjà le cas en France sur les réponses à un certain nombre d'appels d'offres.

Il est important que le milieu associatif reste présent sur cette question, au risque de voir des grosses structures administratives, voire même para-associatives, sous l'autorité de hauts responsables, du préfet même, comme c'est le cas à Lyon, et qui évidemment n'ont pas le moindre recul avec le système, n'entretiennent pas la moindre tension...

### **Pour vivre ou revivre les moments forts du festival**

Table ronde 1 première partie [youtu.be/8kF1YMOtkel](https://youtu.be/8kF1YMOtkel)

Table ronde 1 deuxième partie [youtu.be/QEITyHrmLbM](https://youtu.be/QEITyHrmLbM)

Table ronde 2 première partie [youtu.be/Ui8Yk4zqtCs](https://youtu.be/Ui8Yk4zqtCs)

Table ronde 2 deuxième partie [youtu.be/AtTABPjr-Z8](https://youtu.be/AtTABPjr-Z8)

SOS slam de conclusion [youtu.be/37HJwqQlmN8](https://youtu.be/37HJwqQlmN8)

## Marie-Noëlle Frery, avocate

**La loi du 10 septembre 2018** va augmenter les déboutés du droit d'asile, augmenter et compliquer leur situation, notamment lorsqu'ils viennent de pays que le conseil d'administration de l'Ofpra (Office Français des Demandeurs d'Asile et Apatrides) considère comme pays «sûrs», et l'Albanie et le Kosovo sont dans ce cas, par ex...)

Ce qui veut dire d'abord que les personnes déboutées après leur première demande à l'Ofpra seront :

- sorties du Cada, c'est-à-dire du foyer où elles sont hébergées,

- n'auront pas de recours suspensif à la décision de la Cour d'asile, et seront donc à la rue.

C'est exactement tout l'inverse de ce que le titre de cette loi affiche. Les personnes déboutées devront alors :

- en 15 jours, déposer un dossier d'aide judiciaire à la cour d'asile,

- en 30 jours faire un recours motivé contre la décision de cette Cour d'asile, mais comme ce recours ne sera pas suspensif, pour 40% des demandeurs d'asile il faudra également faire un recours au tribunal administratif pour demander la suspension de la décision de renvoi dans le pays avant la saisine de la Cour d'asile.

Deuxième point : la Cour Nationale du Droit d'Asile est la plus grande juridiction de France, elle traite 57000 recours par an, 57000 décisions. Située à Montreuil, elle comprend plus de 115 sous-sections avec une grande diversité de profils de magistrats (juges, assesseurs), certains pas vraiment favorables à l'accueil de migrants, la presse en a d'ailleurs récemment fait état. Cette Cour d'asile, présidée par des conseillers d'état, de haut niveau, prend 30% d'ordonnances de rejets. Sur 57000 décisions en 2017, 30% des décisions de rejets sont prises sans convoquer les personnes, la Cour estimant que leur recours n'est pas suffisamment motivé, sans élément probant intéressant.

Ce refus d'auditionner le demandeur d'asile est un des plus grands scandales de cette juridiction, et signifie qu'un dossier sur trois n'est pas traité, ou plutôt traité comme on le fait d'un flux de dossiers : 30% refus pour faire des résultats.

Ces décisions sont un véritable couperet qui tombe sans avoir pu avoir la possibilité d'être entendu.

Le troisième scandale est ce qui se prépare sur Lyon et Nancy : à partir de janvier 2019, les demandeurs d'asile qui résident dans l'Ain, la Drôme, la Loire et l'Ardèche ne monteront plus à Paris pour être auditionnés, mais ils n'auront pas pour autant droit à des juges présents physiquement à Lyon, ils auront droit uniquement à la visio-conférence.

Les demandeurs d'asile, victimes, pour la plupart d'extrêmes violences, vont se retrouver dans la petite salle du tribunal administratif (une salle de 4 m

sur 5), avec leur avocat, mais face à un écran. Plus de juge physiquement présent. à partir de 2019. Or ces personnes ont besoin de temps pour remplir un dossier, pour trouver un interprète digne de ce nom, des avocats disponibles; il faut aussi que ces personnes soient hébergées, à l'abri, pour qu'elles n'aient pas d'autres problèmes à gérer en même temps...

Le gouvernement veut traiter «rapidement» les demandes d'asile, mais traiter rapidement, cela veut-il dire massacrer les personnes, les débouter, ne pas les renvoyer parce qu'on sait pertinemment qu'on ne renvoie pas les personnes, on les laisse dans la galère la plus totale pendant des années jusqu'à ce qu'un jour un préfet décide de régulariser, sous la pression d'un comité de soutien, ou parce qu'au bout de 8 ans on va lui donner un titre de séjour...?

Voilà ce que veut dire cette loi et ce qu'elle va entraîner dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

*Propos recueillis en décembre 2018*



### Salah :

Quand j'étais petit, je travaillais dans les champs avec mes parents. On vivait dans un petit village du Soudan. Je partais me promener avec mes amis. J'avais un petit vélo et je louais mon vélo à des enfants. Je fabriquais des voitures avec des boîtes de conserve. On achetait des boîtes de bonbons.

Avec mes amis on organisait des équipes pour jouer au football.

Je gardais mes vaches dans les champs. J'allais dans les mines pour chercher de l'or puis j'enlevais toutes les saletés autour de l'or.



# Juillet - Décembre 2018

## Goûter de Noël

### Pique-nique avec les familles du CADA de Givors



Un nouveau rendez-vous estival a été pris le **10 juillet 2018** pour une rencontre entre les résidents, les professionnels du CADA de Givors et les membres du collectif.



Un cortège de voitures s'est mis en place près de la MJC de Givors afin d'emmener toutes les personnes volontaires à Ste Catherine. Chacun a pu profiter d'un lieu idéal pour la détente, les échanges amicaux, les parties de football et les parties de pétanque... sans oublier les jeux pour les enfants .



Au moment du pique-nique, des spécialités de divers pays ont été proposées par les résidents pour le plus grand plaisir de tous .

Une belle journée ensoleillée que nous aurons plaisir à renouveler !



Le Collectif avait invité les quatre familles accompagnées à la salle des associations de St Jean de Touslas, le **21 décembre 2018**.

De nombreux membres du collectif étaient présents pour les accueillir dans l'ambiance de Noël : sapin, déco, buffet festif, friandises... Les enfants ont découvert leur cadeau. La musique et la danse albanaise, algérienne et même folk étaient au rendez-vous grâce à notre accordéoniste. Les enfants ont présenté un petit spectacle. Cette soirée festive nous a permis de faire davantage connaissance avec les familles.

### Signature d'une charte avec l'ACLAAM

Notre collectif a signé une charte de partenariat avec l'ACLAAM (Association Catholique pour l'Accueil et l'Aide aux Migrants), qui peut nous apporter son aide pour les dossiers d'insertion des migrants par l'emploi.

Le collectif étant membre de VEPM (Vivre Ensemble en Pays Mornantais), la question s'est posée de savoir si la signature d'une charte proposée par une association catholique dépendant du diocèse de Lyon n'était pas en contradiction avec les statuts de VEPM, association indépendante de tout mouvement politique ou religieux.

Après débat, il a été majoritairement décidé au sein du collectif et en Conseil d'Administration de VEPM de signer cette charte, décision approuvée par l'Assemblée Générale de VEPM du 21 mars.

Si vous le souhaitez, le texte de la charte peut vous être envoyé par mail.

### Soirée théâtrale au profit du collectif "Accueil Migrants en Pays Mornantais"

**Vendredi 26 avril**  
La compagnie de théâtre **DREAMERS**  
présente son spectacle

**EXIL**

**"On a tous besoin de faire nos bagages"**

Espace  
LA BÂTIE  
à St-Laurent  
d'Agnay

Ouverture  
des portes  
20 h 00  
Spectacle  
20 h 30

Tarif libre  
(participation  
"au chapeau")

Il est conseillé de réserver :

06 40 50 70 71 ou 06 51 27 08 21